

Compte-rendu du Conseil de Faculté du 15 juin 2017

Élus présents : Nicolas CAUCHI-DUVAL, Agnès CLERC-RENAUD, Alice DEBAUCHE, Catherine DELCROIX, Nicoletta DIASIO, Nalini FURST, Isabelle HAJEK, Philippe HAMMAN, Smaïn LAACHER, Mélanie LEPORI, David RODRIGUEZ, Roger SOME.

Élus excusés : Frédéric BAUER, Marcel BAUER, Nicolas MATT.

Procurations : Catherine BOISSON à Catherine DELCROIX, Smaïn LAACHER à Catherine DELCROIX, Marie MANGOLD à David RODRIGUEZ, Vincent BEAL à Nicolas CAUCHI-DUVAL

Invités permanents : Nicolas AMADIO, Marie BALAS, Alain AYERBE, Didier BRETON, Salomé DEBOOS, Pascal HINTERMEYER, Catherine LEOPOLD, Sylvie MONCHATRE.

Invités permanents excusés : Dylan HAMM, Clarisse DARNAULT, Maurice WINTZ.

Président de séance : Jean-Daniel BOYER, Doyen

Ordre du jour :

1. Approbation du compte-rendu du conseil de Faculté du 11 mai 2017
2. Projet stratégique
3. Postes 2017
4. Evaluation ECI rentrée 2017/2018
5. Question du rattachement aux instituts suite au vote d'orientation de l'AG du 1er juin
6. Démographie IDEX
7. Bilan de l'année 2016/2017 – Préparation de l'année 2017/2018
8. Versement aux associations d'étudiants de l'institut d'ethnologie
9. Divers : commission scientifique de juin 2017 ; calendrier conseil de faculté 2017/2018

Le secrétariat de la séance est assuré par David RODRIGUEZ.

Le Doyen ouvre la séance à 16h 10.

1. Approbation du compte-rendu du conseil de Faculté du 11 mai 2017

Le compte rendu du conseil de faculté du 11 Mai 2017 a été voté avec 14 voix favorables et 2 abstentions. Concernant le point 9, Nicolas Cauchi-Duval pense que l'objectif est que l'ensemble des étudiants soit concernés.

Alain Ayerbe propose de présenter le rapport d'activité de l'Institut de démographie dans la semaine.

2. Projet stratégique

Mme Thiel a fait une présentation du CEERE. Elle évoque la nécessité de création d'un poste pour soutenir l'équipe qui assume les charges administratives mais aussi qui assure des cours en français et en anglais. Il serait opportun de recruter un enseignant chercheur assurant des cours d'éthique et de philosophie. Des contacts ont été pris avec le central pour demander cette création. Elle pense que le CEERE ne doit pas être indépendant et doit être rattaché aux sciences sociales. Mme Thiel rappelle que ce poste est demandé pour la rentrée 2018. Ce qui va être confirmé par Pascal Hintermeyer qui pense que c'est une question vitale de recruter car les enseignants-chercheurs en éthique effectuent des heures supplémentaires du fait d'un nombre élevé d'étudiants.

Jean-Daniel Boyer pense que pour ce recrutement, l'idée serait de faire une demande à la DRH en demandant un enseignant HDR pour suivre les étudiants de master. Catherine Delcroix suggère de motiver ce recrutement par un projet. Ce qui est corroboré par Jean-Daniel Boyer. Il rappelle que pour toute demande de poste il est important de faire le lien entre les stratégies du laboratoire et le profil enseignement et voir si cela correspond bien au besoin du laboratoire. Selon lui, ce n'est pas la dimension formation qui prime actuellement pour la RH. Il faut, certes, montrer qu'il y a un besoin de formation mais il faut aussi montrer l'intérêt à recruter ce profil en question dans une perspective recherche. Selon Pascal Hintermeyer, l'idée est de rattacher la formation « éthique » aux sciences sociales. Il propose une réunion pour discuter de la manière de procéder parce qu'il y a trop d'étudiants et que la charge de travail est très importante.

3. Postes 2017

Profil : PR sociologie des conflits

Ce poste est jugé « nécessaire » par Pascal Hintermeyer car étant le seul poste de « sociologie des conflits » qui existe même si Jean-Daniel Boyer pense que le profil proposé est trop restrictif du fait de son libellé. Par conséquent, il craint qu'il y ait peu de candidats. Laisser le profil de poste plus ouvert permettrait d'avoir davantage de candidats. Sylvie Monchatre indique qu'elle aurait également préféré un intitulé plus large mais qu'un accord n'a dans ce sens pas pu être trouvé avec l'institut de polémologie. Ces profils étaient demandés pour le 20 avril, seront remontés en dialogue de gestion et devraient être mis au concours l'année prochaine. Les fiches de poste ne sont pas forcément définitives et sont proposées dans le dialogue de gestion. Après quelques remarques ce poste est voté à l'unanimité.

Profil : MCF Sociologie du travail, des inégalités et de la santé

Ce profil est voté à l'unanimité du conseil.

Profil : MCF sociologie de l'intervention sociale et des conflits

Il y a trois propositions d'intitulé :

1-Sociologie de l'intervention sociale et des conflits : vulnérabilités, criminalité et métiers du tiers

2- Sociologie de l'intervention sociale et des conflits : vulnérabilités et métiers du tiers

3- Sociologie de l'intervention sociale, des conflits et du crime

A l'issue de la réunion du CERIS et de l'institut de polémologie, le titre « *Sociologie de l'intervention sociale et des conflits : vulnérabilités, criminalité et métiers du tiers* » a fait l'objet d'un débat. Le titre suivant a été retenu : « *Sociologie de l'intervention sociale, des conflits et du crime* » mais Nicolas Amadio préfère le titre N°1 (voir ci-dessus) parce que selon lui ce titre est plus lisible. Par contre, Catherine Delcroix critique l'orientation du contenu de cet intitulé. Selon elle, le parcours est orienté vers les métiers du tiers et Myriam Klinger n'est pas spécialisée en sociologie du crime. Elle pense qu'il faut retirer ce terme de « crime » et « criminalité ». Smaïn Laacher est du même avis et pense que le terme de « crime » garde une teneur juridique et idéologique. Nicoletta Diasio n'est également pas d'accord avec ces termes mais rejette l'idée de Catherine Delcroix selon laquelle cette formation ne prend pas en compte le volet « migration ».

Finalement, le conseil retient la suppression du sous-titre : « *vulnérabilités, criminalité et métiers du tiers* » sur proposition d'Agnès Clerc-Renaud. Le titre du profil devient définitivement « *sociologie de l'intervention sociale et des conflits* » et est voté à la majorité des voix (15 voix pour et 1 abstention).

4. Evaluation ECI rentrée 2017/2018

Certains membres du conseil rappellent que les épreuves de substitution ne sont organisées pour les étudiants qu'en cas d'hospitalisation, de décès d'un proche, ou du chevauchement de plusieurs épreuves. Dans le cas contraire, l'étudiant doit faire un rattrapage. Alice Debauche fixe un délai de 5 jours pour recevoir les certificats médicaux et Roger Somé rappelle qu'il ne fait pas d'épreuves de substitution. Catherine Léopold rappelle que le texte « l'enseignant peut organiser une épreuve de substitution » sera maintenu tel quel dans le guide de l'année prochaine.

5. Question du rattachement aux instituts suite au vote d'orientation de l'AG du 1er Juin

Il y a eu vote en Assemblée Générale sur le rattachement principal des enseignants aux instituts. Nicolas Cauchi-Duval pense que ce qui doit être discuté c'est ce qui est écrit dans le règlement intérieur. Il faut corriger le règlement intérieur si l'on souhaite retoucher ce dit règlement. Il est donc décidé de demander aux enseignants-chercheurs de choisir, sur la base du nombre d'heures actuellement requis, l'institut auquel ils souhaitent être rattachés à titre principal et au sein duquel ils pourront voter.

Le conseil approuve cette décision à la majorité des voix (11 voix pour, 2 abstentions et 3 voix contre).

6. Démographie IDEX

Didier Breton présente le programme pluridisciplinaire IDEX qui doit être porté par la faculté des sciences sociales. Il précise que le projet ne concerne pas uniquement l'institut de démographie. Une dotation de 30.000€ a été octroyée pour équiper une salle à la Misha et pour former les étudiants à travers une UE au 1er semestre et au 2ème semestre. Les étudiants

retenus valideront cette UE en plus de leur formation initiale. Les étudiants seront formés aux outils numériques de programmation et de traitement de données statistiques.

7. Bilan de l'année 2016/2017 – Préparation de l'année 2017/2018

Le jury des examens de rattrapage des licences et des masters est fixé au 29 juin à 14h30. La date de rentrée des primo-entrants est fixée au 4 septembre ; le début des cours de licence est fixée au 11 septembre et pour les masters au 18 septembre. Le calendrier et les modalités des examens et des contrôles de l'année prochaine seront fixés lors du prochain conseil de faculté.

8. Versement aux associations d'étudiants de l'institut d'ethnologie

Il était prévu une dotation de 500€ pour l'association d'ethnologie et de 100€ pour le MASSS mais cela n'a pas été voté par le conseil. Il a été proposé de renvoyer ce vote à la rentrée 2017-2018 mais vu le calendrier chargé en début d'année, Nicoletta Diasio pense que la dotation pourrait être votée sous réserve que l'association présente un projet. Didier Breton ne voit pas l'utilité de voter sur des petites sommes à donner aux associations. Il est retenu un vote à l'unanimité des membres du conseil pour que quitus soit donné aux instituts pour aider les associations.

Jean-Daniel Boyer informe que le local du MASSS a été cambriolé et que la caisse a été dérobée. De plus, le local du LEA a également été forcé. Il est prévu, désormais, de distribuer une clé aux présidents des associations qui en seront responsables.

Alain Ayerbe informe que l'institut de démographie a octroyé 500€ à ADEMOS et un geste à l'endroit du MASSS serait en discussion. Roger Somé rappelle que les étudiants de muséographie n'ont pas de lieu d'expositions et n'ont pas déposé de demandes à l'institut d'ethnologie.

9. Divers

Calendrier prévisionnel des conseils de faculté

Le conseil propose de réfléchir à la mise en place d'une session du bureau élargi, 15 jours avant le conseil de faculté afin de discuter des points de l'ordre du jour. Il s'agirait d'une réunion d'information pour évoquer l'ordre du jour sans débats en profondeur.

D'autres points divers

Roger Somé rappelle que le conseil de faculté n'a pas discuté des maquettes. Jean-Daniel Boyer répond que cette discussion sera à prévoir lors de la rentrée prochaine.

Commission scientifique de juin 2017

Les dossiers présentés dans le cadre de cette commission sont votés à l'unanimité du conseil.

La séance est levée à 18 h 20.